



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Dossier suivi par : Josiane RAYMOND
Téléphone : 04.71.63.85.42
Mail : j.raymond@inao.gouv.fr

N/Réf. : 22 – EV/JR//NF – 278

Objet : Projet de révision
PLU de Cosnac

Monsieur le Maire
Mairie
155 rue du 19 mars 1962
19360 COSNAC

Aurillac, le 9 juin 2022

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu par mail du 24 mai 2022, le projet de révision du PLU de la commune de Cosnac.

La commune de COSNAC est incluse dans l'aire géographique de l'AOP "Huile de Noix du Périgord" ainsi que dans l'aire géographique des IGP "Agneau du Limousin", "Canard à foie gras du Sud-Ouest", "Porc du Limousin", "Jambon de Bayonne", "Veau du Limousin", "Pays de Brive", "Poulet du Périgord", "Chapon du Périgord", et "Poularde du Périgord".

Après étude du dossier, l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur l'AOP et IGP concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la directrice et par délégation
La Déléguée Territoriale,

Emmanuelle VERGNOL

Copie : DDT 19